

CA - AMAP 11 janvier 2011

Le CA est composé de 13 personnes

Présents (11 personnes) : Marie Claire BASSY-RAMPON ; Jérôme RICHARD ; Catherine JAFFRE ; Delphine MOUSNIER-LOMPRES ; Nicolas PIGEON ; Alain DAVID ; Sophie STURLESE ; Mireille BARBIER

Excusés (2 personnes) : François LEPAPE-HELLY ; Nadia BOUDJEMA

Absents : Catherine JOURNOT ; Marie Hélène ROINAT ; Arnaud GUIROUX

NOUVEAUX CONTRATS

- Calendrier : le nouveau contrat commence le 4/04. Les anciens adhérents auront la priorité pour faire leur contrat les 21 et 28/03. Les inscriptions du 04/04 seront ouvertes à de nouveaux amapiens.
- Les membres du CA assureront une permanence pour le renouvellement des contrats : Mireille et Jérôme (le 21/03), Catherine, Marie-Claire et Sophie (le 28/03), Nicolas, Alain et Delphine (le 4/04)
- Les adhésions seront à renouveler à l'occasion des nouveaux contrats
- Marie-Claire et Marie-Hélène se mettent en contact avec Ludo et Mayi pour définir le calendrier de distribution (définir le nb de semaines pour les fruits notamment, quitte à adapter la date de démarrage du contrat), les prix, le contenu des paniers.

ASSEMBLEE GENERALE

- Alain réserve la maison de l'écologie et envoie les convocations
- Catherine distribuera les convocations à l'occasion de la distribution du 18/01.

FINANCES DE L'AMAP

- À ce jour, l'amap a un compte bénéficiaire de 880€.
- proposition de faire voter à l'AG pour :
 - garder la cotisation à 20€ et investir dans le fonds de garantie de Miramap
 - baisser la cotisation à 15€, qu'il faudra remonter d'ici 2 ans.
- Proposition à moyen terme de réfléchir à une adhésion et un prix de panier adaptés à des consommateurs à faibles revenus. L'épicerie solidaire sera invitée à l'AG, ce sera une occasion de voir de manière informelle si un partenariat l'intéresserait et sous quelle forme.

ANIMATION

- La feuille de blette va enfin sortir !
- vin chaud + fondue chocolat le 25/01, pendant la distribution
 - Delphine : fournit le chocolat et les épices
 - Marie-claire : caquelon
 - Alain et Nicolas : vin
 - Delphine : quiz

DU FROMAGE ?

- Productrice bio de Soucieu en Jarrest (chèvre et vache, sec, demi-sec, frais et faisselles). Elle pourrait faire une dégustation : le 08/02 ? Mireille et Sophie seraient les référentes de ces contrats.

ORGANISATION DU CA

Il est acté qu'il serait préférable de renouveler les commissions avec des anciens amapiens et des nouveaux pour faciliter la passation.

DIVERS

Des étudiants ont sollicité l'AMAP pour envisager un partenariat avec une association de commerce équitable. La réponse est négative, l'AMAP ne peut valoriser des produits qui ne sont pas locaux.